

Québec, le 20 juin 2014

François G. Chevrier
Président-directeur général
ATR associées du Québec
1575, boulevard de l'Avenir
Bureau 330
Laval (Québec) H7S 3N4

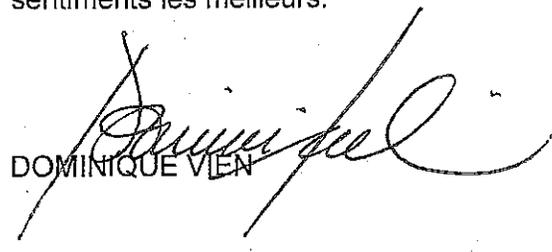
Monsieur le Président-Directeur général, *François*

Les ententes transitoires conclues entre le ministère du Tourisme et les associations touristiques régionales (ATR) visant à permettre le premier versement de l'aide financière pour l'année 2014-2015 arrivent à échéance. Les travaux concernant le renouvellement de ces ententes sont complétés et se traduisent par la signature d'ententes annuelles 2014-2015.

L'enveloppe budgétaire 2013-2014 est maintenue en 2014-2015 et répartie selon les paramètres du modèle convenu avec le comité de renouvellement des ententes. Nous enclenchons le processus de signature des ententes et le versement de l'aide financière afférent.

Par ailleurs, dès l'automne prochain, avec nos partenaires, dont les ATR, nous amorcerons une réflexion dont le but sera d'optimiser le modèle d'affaires en tourisme au Québec. Votre contribution à cette réflexion sera évidemment essentielle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président-Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


DOMINIQUE VIEN